

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 19 JUILLET 2019

Titulaires présents		Excusés
ALZURI Emmanuel (jusqu'au rapport n°19)	IBARLUCIA Michel	BISAUTA Martine
BAUDRY Paul (à partir du rapport n°10)	KEHRIG COTTENÇON Chantal	CARASCO Olivier
BONNAMY Eric	LAFLAQUIERE Jean-Pierre	CARPENTIER Vincent
CHARRON Martine	LASSERRE-DAVID Florence (jusqu'au rapport n°18)	DARRIBEROUGE Louis
DAGORRET François	LESPADE Jean-Marc	FONTAINE Arnaud
ETCHEGARAY Jean-Pierre	MENDIBURU Paul	FOURNIER Jean-Louis
ETCHEGARAY Jean-René (jusqu'au rapport n°30)	NEYS Philippe (jusqu'au rapport n°35)	JUHEL Laurent
HACALA Germaine	OLIVE Claude	NOUSBAUM Pierre-Marie
HAYE Ghislaine	SALDUCCI Jean-Paul	PONS Yves
HIRIART-URRUTY Argitxu	THEBAUD Marie-Ange	VEUNAC Michel
HOURCADE Robert	VEUNAC Jacques	

Suppléants présents mandatés par des titulaires

Titulaires excusés	Suppléants désignés
CACHENAUT Bernard	OLHATS Jean-Michel

Procurations de titulaires excusés à des titulaires

Titulaires excusés	Titulaires désignés
ALZURI Emmanuel (à partir du rapport n°20)	IBARLUCIA Michel
GONZALES Christian	LESPADE Jean-Marc
IRIGOYEN Jean-François	OLIVE Claude
SOROSTE Michel	NEYS Philippe

Secrétaire de séance : Paul MENDIBURU

OJ N°17 : AVENANT N°10 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RÉSEAU CHRONOPLUS – MISES A JOUR DES ANNEXES CONTRACTUELLES

Depuis le 1^{er} avril 2017, le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour a confié la gestion et l'exploitation du réseau Chronoplus à Keolis Basque-Adour (KBA) dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) courant jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour et son délégataire KBA ont convenu de mettre à jour certaines annexes ce qui nécessite de signer un avenant n°10 au contrat de DSP du réseau Chronoplus.

L'avenant n°10 qui vous est proposé porte sur :

- la mise en service de la nouvelle billettique depuis le 29 avril 2019 et la prise en compte des incidences financières des coûts et recettes supplémentaires du déploiement du BSC¹ ainsi que d'autres changements tarifaires,
- la prise en charge des aménagements et du mobilier de la nouvelle agence commerciale bayonnaise, non prévus au Programme Pluriannuel d'Investissement du Délégataire, Annexe 7 de la Convention de DSP,
- la pose des serrures de quatre nouvelles sanisettes chimiques du réseau Chronoplus et Hegobus, à la demande du SMPBA,
- la prise en charge de la campagne de communication du lancement du nouveau réseau, conformément à l'Annexe 23 de la Convention de DSP,
- la prise en charge des surcoûts liés à l'évolution du parc de véhicules en exploitation,
- les surcoûts de sous-traitance liés à la modification du parc de véhicules en exploitation,

¹ BSC : Billet Sans Contact

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- la mise à jour des évolutions du PPI bus de la collectivité,
- la restitution de l'économie de maintenance par le Délégué, liée à la signature d'un contrat de Full maintenance des véhicules BHNS, entre le SMPBA et le constructeur,
- la mise à jour des Annexes contractuelles 1, 4, 5, 6, 7, 8, 15, 22, et 25.

L'ensemble de ces dispositions génèrent une augmentation du forfait de charges indexé de **72 614 € HT** et de **80 387 € HT** du forfait de charges non indexé sur la période de 2019 à 2023.

Le Comité Syndical est invité à approuver l'avenant n°10 de la présente DSP du réseau CHRONOPLUS et à autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant ci-annexé.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

De Bayonne le ... 25 JUIL. 2019 ...

Affiché le ... 25 JUIL. 2019 ...

Le Président,



Claude OLIVE

